

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Toulouse, le 29 juillet 2020

Un renforcement historique des réalimentations en eau du fleuve Garonne

Cet été, le déficit en neige des Pyrénées a provoqué une entrée en étiage⁽¹⁾ précoce. L'objectif d'étiage a ainsi été atteint dès le 20 juillet à Lamagistère, ce qui représente le 14^e franchissement le plus précoce en un demi-siècle.

Depuis ce mercredi 29 juillet à 0h00 (mardi minuit), la réalimentation de soutien d'étiage du fleuve depuis les réserves hydroélectriques des Pyrénées atteint 16 m³/s : 4 m³/s en provenance du lac d'Oô en Haute-Garonne et 12 m³/s depuis les lacs ariègeois de Laparan et de Soulcem.

Ce niveau des lâchers organisé par le Sméag est historique pour la saison. Il est en effet rendu possible grâce au recours simultané aux réserves de l'Ariège et au lac d'Oô, dispositif permis par la signature de l'accord de coopération du 1^{er} juillet 2020 entre le Sméag, le préfet coordonnateur, EDF et l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Ces 16 m³/s représentent le tiers des débits de la Garonne dans la traversée de Toulouse⁽²⁾.

L'objectif des réalimentations en eau est d'éviter les restrictions de prélèvements sur l'ensemble de fleuve, des Pyrénées à l'estuaire, et de maintenir le débit nécessaire au bon fonctionnement des milieux aquatiques.

Chaque jour sont ainsi libérés environ 1,4 million de m³ d'eau depuis les Pyrénées qui s'écoulent jusqu'aux portes de l'estuaire de la Gironde. Cela représente 86 000 euros par jour financés à 50 % par l'AEAG et à 50 % par le Sméag.

Si la situation est actuellement sous contrôle en Garonne, il reste trois mois de soutien d'étiage, et le bon état de la Garonne est l'affaire de tous, chacun devant économiser l'eau à son échelle de façon citoyenne, même en l'absence de mesures de restriction.

Fidèle à sa mission, le Sméag informe au quotidien ses partenaires et le grand public sur les évolutions des débits en Garonne. Pour plus d'information, consultez, le site Internet du Sméag : <http://www.smeag.fr>.

Contacts :

Jean-Michel FABRE, président du Sméag et vice-président du Département de la Haute-Garonne (06 87 81 95 48)

Bernard LEROY, chargé de mission au Sméag (06 28 11 73 85) bernard.leroy@smeag.fr

Marianne GINESTA, chargée de communication et ressources humaines (05.62.72.76.05) marianne.ginesta@smeag.fr

(1) L'étiage : c'est la période de plus basses eaux des cours d'eau. L'étiage est considéré comme une période limitée dans l'année où les débits passent en dessous d'une valeur seuil, le débit d'objectif d'étiage, propre à chaque cours d'eau, et calculée statistiquement. On parle d'entrée et de sortie de la période d'étiage. En Garonne toulousaine, l'étiage est habituellement observé en fin d'été et à l'automne, et en Garonne agenaise et atlantique plutôt au cours du mois d'août.

(2) À ces 16 m³/s lâchés par le Sméag, il convient d'ajouter les lâchers ordonnés par d'autres acteurs, comme l'Institution interdépartementale du barrage de Montbel, qui représentent jusqu'à 7 m³/s pour compenser les prélèvements en irrigation sur le bassin de la rivière Ariège et le soutien d'étiage de l'Hers-Vif, affluent de l'Ariège.

(3) Le Sméag, le Syndicat mixte d'études et d'aménagement de la Garonne, est constitué par les collectivités riveraines de la Garonne : les conseils régionaux d'Occitanie et de Nouvelle Aquitaine et les conseils départementaux de la Haute-Garonne, de Tarn-et-Garonne, du Lot-et-Garonne et de la Gironde. Le Sméag, est un établissement public spécialisé, né en 1983 de la volonté de l'État, des collectivités riveraines, et de sa présidente fondatrice, Évelyne-Jean Baylet, de favoriser une approche globale et décentralisée du fleuve. Il intervient pour la préservation de la ressource en eau et la sauvegarde des écosystèmes garonnais et contribue, dans son domaine d'intervention, à la solidarité des hommes et des territoires, depuis les Pyrénées jusqu'à l'estuaire de la Garonne, en créant les conditions d'un aménagement durable du fleuve.

Pour en savoir plus :

D'où vient l'eau qui arrive à l'estuaire en cette fin de mois de juillet 2020 ?

L'eau qui arrive en cette fin juillet à Tonneins en Garonne (aux portes de l'estuaire de la Gironde) provient des rivières Lot, Tarn et Ariège (chacun apportant 20 %) et de la Garonne amont et de ses affluents (40 %) dont la rivière le Salat. Tout au long de l'été cette proportion variera et la part de l'Ariège, source des principales réalimentations, augmentera.

D'où proviennent les 16 m³/s actuels de soutien d'étiage gérés par le Sméag ?

Trois lacs hydroélectriques pyrénéens gérées par EDF libèrent cette eau dans le cadre du contrat de coopération signé le 1^{er} juillet 2020 : le lac d'Oô situé en Haute-Garonne sur le bassin de la rivière Pique à une altitude de 1 507 mètres et les lacs de Laparan et de Soulcem situés en haute Ariège à des altitudes respectives de 1 539 et 1 577 mètres sur les bassins du Vicdessos et de la rivière Aston.

Qui finance le soutien d'étiage de la Garonne ?

En cas de déstockage de la totalité des volumes réservés, et en intégrant l'ensemble des mesures figurant au Plan de gestion d'étiage (PGE) Garonne-Ariège, la dépense totale représente jusqu'à 5 millions d'euros par an.

Elle est financée à 50 % par l'AEAG et à 50 % par le Sméag.

Sur 10 % du financement, le Sméag met à contribution ses six collectivités membres, riveraines du fleuve, les conseils départementaux de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne, du Lot-et-Garonne et de la Gironde et les conseils régionaux Occitanie et Nouvelle-Aquitaine.

Les autres 40 % proviennent de la redevance de gestion d'étiage, instaurée par le Sméag en 2014, qui fait participer les usagers bénéficiaires du dispositif qui contribuent à égalité : industriels, agriculteurs, collectivités fournissant de l'eau potable à plus 1,4 million d'habitants.